



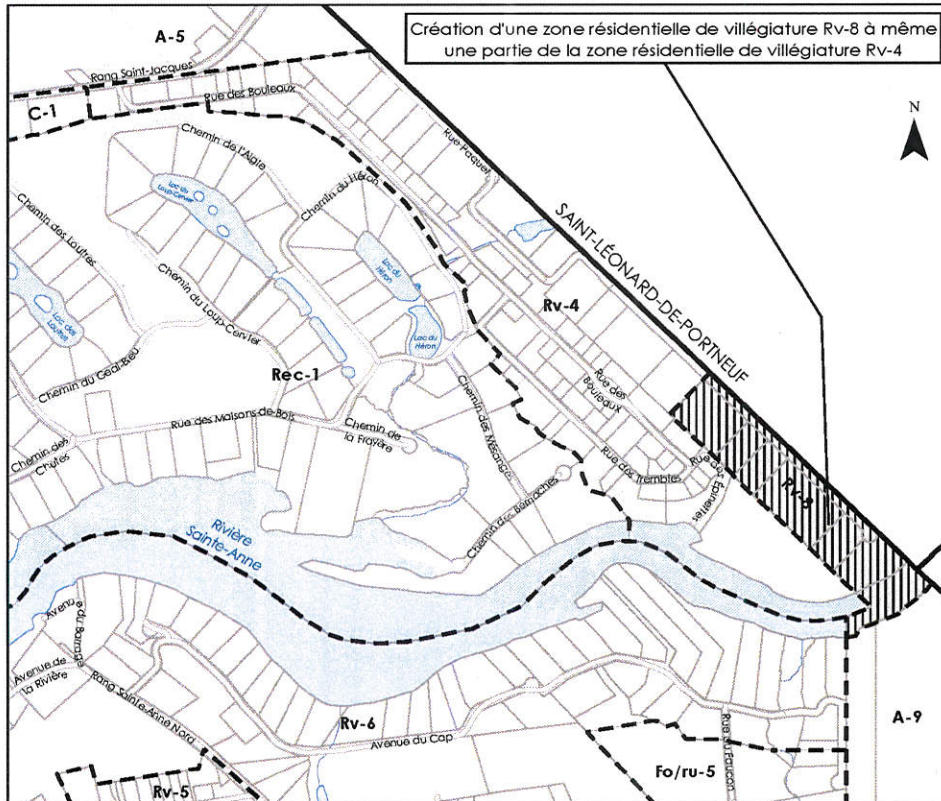
## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 9 novembre 2020, le conseil de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 intitulé « *Règlement numéro 251-20 modifiant le règlement de zonage numéro 186-14 afin de modifier les normes relatives aux conteneurs et de créer une nouvelle zone résidentielle de villégiature Rv-8 en bordure de la rue Paquet* ». Ce règlement vise à :

- Autoriser la mise en place de conteneur à l'intérieur des zones forestières (Fo) et forestières rurales (Fo/ru);
- Ajouter des normes particulières applicables à la mise en place d'un conteneur en complément d'une exploitation forestière;
- Créer une nouvelle zone résidentielle de villégiature Rv-8, à même une partie de la zone résidentielle de villégiature Rv-4, à l'intérieur de laquelle les chalets locatifs y seront autorisés. La nouvelle zone regroupe 6 lots adjacents à la rue Paquet. La nouvelle zone Rv-8 sera localisée telle que représentée ci-dessous :



2. L'assemblée publique de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ce projet de règlement en faisant parvenir ses commentaires écrits à l'attention de la secrétaire-trésorière, et ce, **avant le 2 décembre 2020**. Les commentaires peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec) ou par la poste à l'adresse suivante : 80, rue Principale, Ste-Christine-d'Auvergne (Qc) GOA 1A0;
3. Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie du projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : [direction@sca.quebec](mailto:direction@sca.quebec);
4. Le projet de règlement adopté contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 16 novembre 2020.

July Bédard, directrice générale et  
secrétaire-trésorière